

13476

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :

(1) Pouvoir organisateur : COMMUNAUTE FRANCAISE (2)

(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : (2)

et se rapporte à l'établissement suivant :
I. E. P. S. C. F. :

dénomination : WOLuwe SAINT PIERRE (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.

adresse complète : Avenue Oubon 73 ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)

1150 Bruxelles (2)

n° de matricule : 2.340.016 (2)

22 mai 1995

n° de téléphone : 02.770.05.31 (2)

Guy VANDERSMISSEN

2. Transmis en date du : (3) par le réseau :

(1) Communauté française

(1) Libre - confessionnel

(1) Provincial et communal

(1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (4) 05 10 01 U 21 E 1

..... Initiation à la langue latine (2)

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de ..A.. page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de ..A.. page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :

(1) enseignement secondaire : transition (1) qualification- (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : (2)

(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
Repris en annexe n° 3 de ..A.. page(s) (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ..2.. page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ..A... page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ..A.. page(s) (2)

(1) Bâter les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité

- concourt à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion scolaire et/ou culturelle;
- répond aux besoins et aux demandes en formation émanant de l'enseignement et des milieux culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation, qui donne une initiation à la langue latine en exerçant à la version, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas étudié ou n'étudient pas le latin dans l'enseignement secondaire et qui se destinent à l'une des sections de la Faculté de Philosophie et Lettres au programme de laquelle figure la langue latine, à savoir : philosophie, histoire, philologie classique, philologie romane, philologie orientale, histoire de l'art et archéologie.

Elle s'adresse aussi aux étudiants qui, dans les Instituts d'Enseignement supérieur pédagogique, choisissent de suivre le latin dans les sections français-histoire et français-morale.

Elle s'adresse en outre aux étudiants qui fréquentent à l'Université une section où la connaissance du latin, sans être obligatoire, se révèle utile : droit, médecine, pharmacie, botanique, ...

Enfin, cette unité de formation peut intéresser tout public pour des raisons culturelles.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Aucune.

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES

OU LE REGROUPEMENT

Dédoublément recommandé à partir de 25 élèves.

PROGRAMME

Guidé de façon précise, spécifique dans ses démarches d'apprentissage, l'étudiant doit, pour ce cours, conçu exclusivement dans l'optique de la version latine, donc fondé sur l'étude de phrases et textes authentiques et adaptés ou, le cas échéant, composés pour atteindre l'objectif linguistique, être capable de maîtriser les éléments morphologiques et syntaxiques suivants lui permettant de traduire des textes d'un niveau de langue simple.

Morphologie (hormis les cas particuliers)

Noms : les cinq déclinaisons.

Adjectifs : 1ère et 2e classe.

Pronoms : personnels et relatifs.

Adjectifs-pronoms : démonstratifs et possessifs,
is, ea, id.

Verbes : conjugaisons régulières,
les verbes esse, posse, ire, fieri, velle,
la juste perception des verbes déponents.

Le gérondif.

L'adjectif verbal (en excluant tout ce qui relève du passage artificiel du gérondif à l'adjectif verbal).

Syntaxe des cas

Valeurs et emplois les plus courants des cas et des prépositions.

Syntaxe des propositions (hormis les cas particuliers)

La proposition relative.

L'ablatif absolu.

La proposition infinitive.

Le cum cadre.

Les propositions finales et finales complétives introduites par ut, ne.

La proposition consécutive.

Les propositions hypothétiques.

L'interrogation indirecte.

Les degrés de comparaison, les pronoms et adjectifs interrogatifs, les démonstratifs idem et ipse, les adjectifs-pronoms indéfinis, les conjonctions de subordination régissant l'indicatif relèvent essentiellement du vocabulaire. Ces matières ne feront donc pas l'objet de leçons de grammaire systématique.

L'attraction modale sera expliquée selon les nécessités de la lecture des textes.

Recommandations méthodologiques

Réflexion sur un système linguistique synthétique, le cours de latin gravite autour du travail de traduction d'un texte écrit. Il s'appuiera sur une étude fonctionnelle de la langue qui amènera le professeur à établir la distinction entre la connaissance approfondie, indispensable à la compréhension de faits linguistiques déterminés, et la simple reconnaissance, suffisante pour d'autres.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A la fin de l'unité de formation, l'étudiant fera la preuve qu'il est capable, au départ d'un ensemble de phrases ou d'un texte de langue latine d'un niveau simple :

- de raisonner logiquement;
- de saisir les mécanismes d'une langue flexionnelle;
- de comprendre et de traduire un texte latin.

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant fait preuve de clarté et de cohérence dans ses explications linguistiques.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un professeur, A.E.S.S. en philologie classique.